



Actualités



Près de 4,5 millions \$ ont été investis dans la phase 1 des travaux du secteur Vieux-Shawbridge. Cet investissement comprend des travaux de réhabilitation des infrastructures souterraines, de la chaussée, des trottoirs, des bordures et de l'éclairage. Ces travaux ont pris place sur des tronçons des rues Principale, Shaw et de la Station.

La phase 2 des travaux est en cours et touche des tronçons des rues Principale, du Nord, Ross, Guénette, Filiatrault et Levasseur pour des travaux de réhabilitation des infrastructures souterraines, de la chaussée, des bordures et de l'éclairage. Un investissement de près de 3,5 millions \$.



APPLICATION DEA-QUÉBEC

En 2018, la Ville de Prévost a fait l'achat de 7 défibrillateurs (DEA) pour assurer la sécurité de ses employés et citoyens. Ceux-ci sont entretenus et vérifiés régulièrement par le Service de sécurité civile et communautaire.



Six de ces DEA (l'autre étant utilisé par le Service incendie) sont maintenant inscrits et enregistrés dans le registre provincial de la fondation Jacques-de Champlain, afin de contribuer à améliorer la survie à la suite d'un arrêt cardiorespiratoire. Ce registre permet de trouver l'emplacement d'un DEA rapidement pour venir en aide à quelqu'un en ayant besoin. Vous pourriez sauver des vies!

Nous vous encourageons à télécharger et à faire connaître l'application de localisation de DEA-Québec disponible sur Apple-iOS et Google-Android. Vous pourrez localiser le DEA disponible le plus près de vous en cas d'accident cardiorespiratoire.

Fête du travail

FERMETURE DES BUREAUX
MUNICIPAUX ET
DE LA BIBLIOTHÈQUE
Le lundi 7 septembre 2020

Diffusée en direct
SUR LA PAGE FACEBOOK
DE LA VILLE DE PRÉVOST

café
des
élus

SUSPENDU



PROCHAINE
SÉANCE DU
CONSEIL
MUNICIPAL :

LUNDI
14
SEPTEMBRE
à 19 h 30

Salle Saint-François-Xavier
994, rue Principale, Prévost

POUR JOINDRE
LES MEMBRES
DU CONSEIL
MUNICIPAL :

ville.prevost.qc.ca

MA VILLE

CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL



**FESTIVAL
BD
PRÉVOST**

22 ET 23 AOÛT
8^e édition

100% VIRTUEL

GRATUIT!

fbdp.ca
Suivez-nous sur  

Programmation 100 % en ligne, des jeux et activités, les bédéistes invités, et encore plus! Nouveau site Internet disponible dès maintenant!
fbdp.ca

VILLE DE  **Prévost**





**RÉOUVERTURE
DE LA
BIBLIOTHÈQUE**

Dès le 8 septembre, les citoyens pourront de nouveau entrer dans la bibliothèque en respectant les mesures sanitaires mises en place. Nous maintiendrons toutefois le service à l'auto et nous vous encourageons à l'utiliser!

L'accès sera limité à 10 personnes à la fois. Aucun mobilier ou équipement informatique ne seront disponibles

Pour rejoindre la bibliothèque :

450 224-8888, poste 6241
biblio@ville.prevost.qc.ca



**À L'AFFICHE AU
CINE-PARC**

Cette année on réinvente le Ciné-famille en Ciné-parc et ce sont les citoyens qui ont sélectionné le film! C'est le temps de prendre votre revanche sur vos enfants qui vous ont forcé à écouter les mêmes films pendant des mois! Faites-leur maintenant découvrir ce classique de votre enfance : **Les petits garnements.**

Apportez vos boissons, vos bonbons et votre maïs soufflé! Arrivez en voiture et respectez les consignes qui vous seront données à l'entrée.

Vendredi 21 août
Au Marché aux puces de Prévost
(entrée par la rue du Lac-Écho).
À la noirceur (vers 20 h)

 En cas de pluie, la présentation est annulée.

Présenté par :  **IGA**
Famille Piché *extra*
On s'y connaît!





Chaque geste compte.

PLANTES TOXIQUES



BERCE DU CAUCASE

La présence de la Berce du Caucase dans la région et à Prévost est une réalité... Les citoyens qui croient être en présence de cette plante, peu importe l'endroit (sur la propriété, sur les accotements, sur un terrain vague ou dans un parc), ne doivent pas y toucher et communiquer avec le Service de l'environnement.



HERBE À LA PUCE

L'herbe à la puce est une plante toxique qui pousse un peu partout. Les citoyens qui observent ou croient observer cette plante en bordure de rue ou dans un fossé doivent communiquer avec le Service de l'environnement. Pour ce qui est de sa présence sur propriétés privées, chaque propriétaire est tenu, en vertu de la réglementation, de voir à son élimination.

Information : ville.prevast.qc.ca

Les citoyens sont fortement invités à communiquer avec le Service de l'environnement afin que des spécialistes effectuent une inspection rapide. Le secteur visé pourra donc être ajouté à la campagne annuelle d'épandage pour détruire les plantes et un suivi annuel sera effectué.

ANALYSE D'EAU ET DÉCHIQUETAGE DE PAPIERS CONFIDENTIELS

La Ville de Prévost et son Service de l'environnement vous offrent ces deux services le samedi 29 août, de 9 h à 13 h, dans le stationnement de l'hôtel de Ville.

- **ANALYSE D'EAU** : prix réduit avec dépôt des échantillons au kiosque du laboratoire Notreau. Bouteilles d'échantillonnages disponibles à nos comptoirs ou sur place la journée même.
- **PAPIERS CONFIDENTIELS** : sans frais, déchiquetage sur place, limite de deux (2) boîtes-classeur par citoyen.

APPEL DE CANDIDATURE

COMITÉ CONSULTATIF DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le comité se réunira approximativement une fois par mois. Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir une brève description de leurs motivations et leurs coordonnées par courriel au projetges@ville.prevast.qc.ca ou en personne au 2945, boul. du Curé-Labelle, Prévost.

Entretien des fossés

Saviez-vous qu'une gestion écologique des fossés implique qu'ils soient végétalisés? Bien que l'entretien de la végétation des fossés devant une propriété soit de la responsabilité de chaque citoyen, la meilleure façon de faire est de laisser croître ce qui y pousse naturellement. Que ce soit des herbacées, des fleurs ou des quenouilles, cette végétation a son rôle à jouer pour diminuer le ruissellement et l'érosion. Cessez de tondre votre fossé et laissez-le pousser! Lorsque de la machinerie est nécessaire pour permettre l'écoulement de l'eau, notre Service des travaux publics s'occupe de la suite. Toutefois, il faut chercher à ce que l'eau s'infilte au lieu de s'écouler. De l'eau qui stagne dans un fossé devient problématique après cinq jours, avant ça, c'est une gestion écologique. Sortons de l'idée que les fossés servent à évacuer l'eau le plus vite possible. En fait, ils doivent servir à infiltrer l'eau au maximum et à évacuer le surplus. S'il reste de l'eau dans votre fossé après quatre jours sans pluie, il fait son travail à la perfection... et les quenouilles sont si belles dans le paysage!

En résumé, les avantages d'un fossé végétalisé sont les suivants :

- La végétation maintient la stabilité des talus, des pentes latérales et du fond du fossé;
- La végétation agit comme filtre en réduisant la quantité de sédiments transportés vers les lacs et cours d'eau en temps de pluie;
- Augmente le temps de drainage du bassin versant ce qui réduit les risques d'inondation en aval et l'érosion des berges.

Information : ville.prevast.qc.ca





AUTOMNE 2020 PROGRAMMATION DE LOISIRS

INSCRIPTIONS EN LIGNE
SEULEMENT

21 AOÛT AU 6 SEPTEMBRE POUR LES RÉSIDENTS SEULEMENT

VILLE.PREVOST.QC.CA
ONGLET | GUICHET CITOYENS > EN LIGNE > INSCRIPTIONS PROGRAMMATION

COURS DE TENNIS

LIEU : Tennis Lesage
RATIO : De 6 à 8 élèves par instructeur

NIVEAU DES JOUEURS :
Les participants seront évalués dans les premières minutes du premier cours. Des changements pourraient être apportés à partir du deuxième cours afin d'équilibrer les niveaux ou le nombre de participants dans les groupes.

ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE :
Il est possible d'acheter une raquette neuve au premier cours auprès de l'instructeur. Les raquettes HEAD juniors sont au coût de 35 \$ et les adultes au coût de 75 \$, plusieurs grandeurs possibles.

EN CAS DE PLUIE :
www.tennis40-0.ca (section info-pluie)
La décision sera prise par l'instructeur au plus tard 30 minutes avant le début du cours. Lors d'annulation, le cours sera remis à une journée subséquente. Veuillez prévoir les dates de reprises. Aucun remboursement.

SERVICE À LA CLIENTÈLE : (514) 601-7400

COURS ENFANTS | 3-13 ANS

SAMÉDIS MATINS DU 12 SEPTEMBRE AU 10 OCTOBRE (5 SEMAINES)

HORAIRE :

E1 de 9 h à 9 h 45 | 3-5 ans 45 \$ (parent obligatoire)
E2 de 9 h 45 à 10 h 45 | 6-8 ans 60 \$
E3 de 10 h 45 à 11 h 45 | 9-13 ans 60 \$

COURS ADULTES | 14 ANS ET +

JEUDIS SOIRS DU 10 SEPTEMBRE AU 8 OCTOBRE (5 SEMAINES)

HORAIRE :

A1 de 18 h 30 à 19 h 30 - Débutants et novices (1.0 à 2.0) 60 \$
A2 de 19 h 30 à 21 h - Intermédiaires et avancés (2.5 à 3.5) 90 \$

DE RETOUR DANS UN PARC PRÈS DE CHEZ VOUS

LES MARDIS ÉNERGIE

DU 8 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE
HORAIRE : 18 h 30 à 19 h 30

DATE	LIEU
Mardi 8 septembre :	Parc des Morilles
Mardi 15 septembre :	Parc Chopin
Mardi 22 septembre :	Centre récréatif du Lac Écho
Mardi 29 septembre :	Gare de Prévost
Mardi 6 octobre :	Parc Terrasse des Pins

LES VENDREDIS ZEN

DU 11 SEPTEMBRE AU 9 OCTOBRE
HORAIRE : 10 h à 11 h

DATE	LIEU
Vendredi 11 septembre :	Parc Terrasse des Pins
Vendredi 18 septembre :	Gare de Prévost
Vendredi 25 septembre :	Centre récréatif du Lac Écho
Vendredi 2 octobre :	Parc Chopin
Vendredi 9 octobre :	Parc des Morilles



Matériel requis pour chaque séance :

- Tapis de yoga
- Bouteille d'eau
- Serviette

 Veuillez prendre note que le respect de la distanciation physique sera assuré et que dans le cas contraire, on vous demande d'avoir en main votre masque en tout temps.

 En cas de pluie, l'activité est annulée.